

Ecole élémentaire Montgolfier
6 rue Saint Maur
33000 Bordeaux
ce.0330489c@ac-bordeaux.fr

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE MARDI 19 JUIN 2019

Présents : Madame Cazalet (Maire adjointe), Monsieur Sauvaget (IEN)

Madame Gobillot-Papillon (Directrice), Mesdames Perchais, Benayoun, Deguil, Bourgogne, Le Goff, Chaudemanche, Teisseyre, Dubreuil, Messieurs Puyfages, Moulinier (enseignants)

Monsieur Lami (Chantecler), Madame Borrás (DDEN)

Messieurs Delas, Devès, Petaux (FCPE)

Mesdames Tillement, Poullain, Genay, de Chezelles, Messieurs Horgues, Beaudouin, Jeannot (PEEP)

Absents excusés : Madame Cotonnet, Monsieur Gavino

Avant d'ouvrir l'ordre du jour, Monsieur Sauvaget et Madame Gobillot rappellent les prérogatives du conseil d'école. Il est souligné que les questions abordées doivent être inscrites à l'ordre du jour et en rapport avec le conseil d'école. La courtoisie doit prévaloir pendant les débats.

1) Organisation de la rentrée 2018/2019

Le conseil d'école vote à l'unanimité l'organisation du pique-nique de rentrée organisé par les parents d'élèves qui aura lieu la 3ème semaine après la rentrée.

Monsieur Moulinier et Madame Lewis quittent l'école pour rejoindre des postes à Mayotte et à La Réunion.

Madame Gobillot quitte la direction de l'école et sera remplacé par un directeur nommé à titre provisoire pour un an.

Mesdames Wadoux et Eisenblatter sont nommées sur l'école à la rentrée prochaine.

Madame Le Goff et Monsieur Thomas, professeurs des écoles stagiaires cette année, quittent l'école et seront remplacés par deux nouveaux professeurs stagiaires à la rentrée.

Monsieur Sauvaget et Madame Cazalet remercient les enseignants qui quittent l'école et accueillent les enseignantes nouvellement nommées.

Structure pédagogique provisoire de l'école pour la rentrée 2018/2019 (14 classes)

60 CP (2 CP et 1 CP/CE1)

67 CE1 (2 CE1)

79 CE2 (3 CE2)

76 CM1 (3 CM1)

78 CM2 (3 CM2)

« La rentrée en musique » est reconduite cette année afin d'accueillir les nouveaux élèves dans l'école. Elle se déroulera sur le temps de la récréation du matin comme l'année dernière. Les élèves présenteront les chants de la chorale.

Les parents d'élèves s'inquiètent du nombre d'élèves par classe : une classe de CM2 cette année accueillait 31 élèves.. La directrice précise que le nombre total d'élèves dans l'école sera sensiblement le même que celui de cette année et qu'actuellement aucune classe n'atteint les 30 élèves par classe. Des inscriptions sont toujours possibles à la marge pendant les vacances.

2) Travaux et matériel

- Les classes de Mesdames Cotonnet, Deguil et Monsieur Moulinier seront refaites pendant l'été.

- Le couloir d'entrée sera refait début 2019

- L'isolation thermique des classes 4, 5 et 7 (travaux sur les huisseries)

- La fuite du radiateur est réparée

- Un appel d'offres est lancé pour l'installation de sonneries pour les PPMS intrusion et risques majeurs

- Les dysfonctionnements récurrents de la photocopieuse sont soulevés. Cela engendre des difficultés dans la gestion administrative de l'école pour la direction.

- Des caisses à habits pour chaque classe sont demandées par l'ensemble du personnel de l'école. En effet, de nombreux vêtements sont laissés sur le sol ou dans l'unique caisse à disposition. Ils ne sont que rarement récupérés. Les caisses à habits permettraient que les élèves déposent leurs vêtements dans des lieux et des caisses identifiés pour éviter les oublis et les pertes.
- les cafards sont de retour dans l'école. Madame Cazalet prend note et en informe les services concernés.

Travaux du clocher

Le clocher a été démonté mais le périmètre de sécurité est maintenu. Les classes de l'école maternelle et celle de Monsieur Moulinier pourront réintégrer leurs locaux le vendredi 6 juillet.
La rentrée scolaire 2018 / 2019 se déroulera normalement pour les deux écoles.

3) Bilan des actions GS/CP et Conseil école-collège

- Des échanges ponctuels ont eu lieu toute l'année entre les classes de GS et les classes de CP (visite de l'école, arts plastiques, jeux mathématiques,...)
- Le Conseil école-collège s'est réuni deux fois dans l'année pour le cycle 3. Les actions menées entre le collège Grand Parc et les classes de CM2 ont déjà été évoquées lors du dernier Conseil d'école. Le prochain Conseil école-collège se tiendra le 2 juillet 2018.

4) Bilan des actions de l'année

- Cross en faveur de l'association Aliénor – chiens guides d'aveugles : la course a rapporté la somme de 12000 euros. L'association viendra à l'école le lundi 2 juillet pour la présentation du chien guide et la remise des dons. Merci à tous les élèves, les enseignants, les parents d'élèves et la Croix-Rouge pour leur implication.
- La directrice remercie les fédérations des parents d'élèves qui se sont impliquées dans la rédaction du courrier adressé à l'ensemble des parents de l'école relatif aux actes de vandalisme et aux dégradations survenus dans les toilettes à plusieurs reprises. Monsieur Beaudouin regrette que toutes les parties concernées ne l'aient pas signée. Monsieur Petaux regrette l'absence de discussion avec la mairie concernant la non-signature de la lettre. Monsieur Sauvaget précise que Madame Gobillot n'a pas signé le courrier suite à un ordre de sa hiérarchie. Les parents d'élèves suggèrent de reprendre ce problème dans le cadre de l'enseignement moral et civique. Les enseignants répondent que cela est fait très régulièrement mais que cela ne porte pas ses fruits.

5) Bilan des actions du périscolaire

L'organisation a été difficile cette année en raison d'un grand nombre d'élèves accueillis (entre 150 et 180). L'exiguïté des locaux et le manque de salles disponibles a complexifié l'organisation du périscolaire.
La demande de l'installation d'un visiophone est réitérée pour une meilleure gestion des entrées et des sorties.

Les parents d'élèves de la FCPE s'interrogent sur le changement d'entrée puisque le périscolaire et la maternelle (pendant la délocalisation des classes) empruntent l'impasse Luckner. Quid de l'argument de la sécurité.

6) Bilan des exercices de sécurité – PPMS

L'exercice de confinement des « Risques majeurs » s'est déroulé le 13 mars 2018 en présence de l'équipe mobile de sécurité de la DSDEN. Tout s'est bien passé. Il y a 5 zones de confinement. Bonne réactivité des élèves et des personnels.

Le matériel manquant a été demandé à la Mairie de Bordeaux.

La communication entre les différentes zones de confinement reste à améliorer.

Les élèves peuvent participer pour calfeutrer les zones de confinement.

Les parents d'élèves demandent pourquoi ils n'ont pas été prévenus de l'exercice. La Directrice répond que la date avait été communiquée lors du 1^{er} conseil d'école. Les élèves ne sont pas prévenus de la date de l'exercice afin que celui-ci puisse se dérouler dans des conditions réelles.

7) Bilan financier de la coopérative scolaire

Adhésion des familles : 3265 euros

Photos de classes : 1500 euros

Les sommes servent à financer les sorties scolaires et les classes découvertes.

Pas de loto cette année.

8) Journée « Portes ouvertes »

Le mardi 3 juillet de 17h30 à 23h00. Exposition des travaux des élèves et représentation des chorales de cycles 2 et 3.

Un repas partagé terminera la soirée.

9) Composition du bureau des élections pour l'année 2018/2019

Les fédérations de parents d'élèves se réuniront en début d'année avec le Directeur.